**Résolution adoptée**
Séance plénière du 28 octobre 2026

# *XXe Sommet de la Francophonie : le CESE soutient le rôle des Outre-mer dans leurs bassins régionaux et l'implication de leurs sociétés civiles au sein de l'espace francophone*

## Déclaration du groupe des entreprises de l'ESS et de la Coopération

À l'approche du Sommet de Phnom Penh, cette résolution fait œuvre utile : elle reconnaît aux Outre-mer un rôle essentiel de passerelle stratégique dans une région à dominante anglophone. Le groupe des entreprises de l'ESS et de la Coopération s'en félicite et en partage l'esprit.

Il salue la volonté de soutenir les coopérations régionales et d'ouvrir aux jeunes, aux apprentis et aux acteurs associatifs une mobilité francophone. Pour que ces ambitions portent leurs fruits, l'État doit en être le garant, avec un calendrier et des financements stables et planifiés. Le groupe soutient l'exigence d'évaluation des programmes territorialisés, pour mesurer leurs effets.

Le groupe des entreprises de l'ESS et de la Coopération est particulièrement attaché à la place faite à la coopération économique. Associer les chambres de l'ESS et les réseaux coopératifs reviendrait à garantir que la richesse créée reste ancrée dans les territoires et partagée, grâce à une gouvernance démocratique. C'est là une force que l'espace francophone doit encourager.

Les échanges universitaires en Asie-Pacifique ouvrent une voie que le groupe voudrait prolonger : celle d'un réseau d'universités francophones implantées dans les pays hôtes. Les Outre-mer y tiendraient toute leur place, comme relais avec leurs voisins. Former sur place fait ainsi du français une langue des savoirs, pas seulement de culture. Cela permet d'assurer le rayonnement durable de notre langue, mais aussi de diffuser une certaine vision du monde, que nous devons élargir. Cela permettrait également aux diplômés ultramarins de mettre leurs compétences au service de leur territoire et de son développement.

Enfin, le groupe souhaite renforcer la place des sociétés civiles dans les instances de la Francophonie et veut que cela se traduise par des moyens et un droit de parole effectifs, car les grands projets culturels et économiques ne fonctionnent que si les citoyens sont associés aux décisions qui les concernent.

Le groupe des entreprises de l'ESS et de la Coopération salue le travail des rapporteures et a voté en faveur de cette résolution